

MYRIA CONCEPT ACTIONS EUROPE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 31 décembre 2018



MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	11
Rapport d'activité de l'OPCVM maître « MYRIA CONCEPT ACTIONS EUROPE ».....	12
Rapport certifié du commissaire aux comptes	16

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Évolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif au 31 décembre 2018.**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : RSM, représenté par Fabien CREGUT

26, rue Cambacérès - 75008 PARIS - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Non

CODE ISIN : FR0013028339

CLASSIFICATION : Actions des pays de l'Union Européenne

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du FCP est d'offrir un portefeuille composé de valeurs cotées sur les marchés des pays membres de l'Union européenne à des souscripteurs qui souhaitent investir sur les marchés d'actions européens. L'action du gérant vise à obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice MSCI PAN EURO (dividendes réinvestis), indice représentatif des marchés actions européen.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer la performance de son investissement est l'indice MSCI Pan Euro. L'indice est un indice actions établi par Morgan Stanley Capital International Inc., exprimé en euros et calculé sur les cours de clôture (dividendes réinvestis). Cet indice est représentatif de l'évolution des principales valeurs boursières de l'Union Européenne. Toute information complémentaire sur la méthode de calcul de cet indice peut être obtenue par l'investisseur sur le site : www.msci.com/euro

L'administrateur de l'indice Morgan Stanley Capital International limited est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

L'OPCVM, éligible au PEA, est spécialisé dans la gestion d'actions de sociétés cotées des pays de l'Union Européenne.

Les titres seront sélectionnés à la libre appréciation de l'équipe de gestion. Ainsi, la sélection de titres est réalisée sur la base d'un processus en deux étapes :

- L'équipe de gestion mène, dans un premier temps, une analyse quantitative des émetteurs des titres de l'univers (actions cotés sur les marchés de l'Union Européenne) en vue d'apprécier :
 - leurs fondamentaux comme notamment la croissance prospective du Chiffre d'Affaires et des bénéfices, leur rentabilité et le momentum de révision des estimations de bénéfices par les analystes (hausse, stabilité ou baisse) ;
 - leur valorisation relative au marché et historique ;
 - leur rendement sur dividende.

- Dans un second temps, le gestionnaire évalue pour chaque émetteur de titre son potentiel de valorisation, ses perspectives de croissance, les risques attachés à son activité et la qualité de sa communication financière.

L'équipe de gestion apporte une attention particulière à la liquidité des titres en suivant les indicateurs tels que le flottant et les volumes moyens négociés.

La pondération de valeurs dans le portefeuille est déterminée selon les convictions de l'équipe de gestion, sans tenir compte de la composition de l'indicateur de référence.

L'actif net du fonds sera en moyenne exposé :

- De 75 à 110% aux actions dont 20% maximum en actions de petite capitalisation (inférieure à 500 Millions d'euros)
- De 0 à 10% en instruments du marché monétaires dont les émetteurs relèveront des pays de l'union européenne, du secteur public ou privé et sans contrainte de notations, pour la rémunération de la trésorerie.

Les produits dérivés seront utilisés à des fins de couverture, d'exposition et/ou d'arbitrage en fonction des anticipations du gérant.

Les titres détenus par le FCP seront libellés en euro, ainsi qu'en autres devises de pays européens. La couverture du risque de change sera réalisée selon une approche discrétionnaire. L'exposition du FCP au risque de change pourra cependant être égale à 50% de l'actif net maximum en fonction des anticipations du gérant.

Le Fonds pourra être investi jusqu'à 10% de son actif net en parts et/ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement et en FIA de droit français.

La gestion pourra également investir dans les OPC promus ou gérés par la société de gestion.

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque actions**

Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP pourra investir sur des valeurs de petite et moyenne capitalisation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

La performance du FCP dépend à la fois des sociétés choisies par le gérant, de l'allocation d'actifs faite par ce dernier ainsi que de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres ou les marchés les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. En cas de mauvaise anticipation du gérant, la valeur liquidative peut baisser.

➤ **Risque de perte en capital**

Le risque de perte en capital résulte d'une perte lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi.

➤ **Risque de liquidité**

L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

➤ **Risque de couverture**

Il existe un risque que la stratégie de couverture du portefeuille aux différents risques des marchés actions, taux et change auquel est exposé le fonds ne soit pas optimale, entraînant une baisse potentielle de la valeur liquidative du fonds.

➤ **Risque de surexposition**

Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, le portefeuille de l'OPC pourra être en situation de surexposition sur les marchés sur lesquels intervient le gérant, la valeur liquidative du fonds peut par conséquent baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.

➤ **Risque de change**

Étant donné que le FCP peut être exposé indirectement dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change. Des positions en devises constituées en décorrélation des actifs détenus peuvent accentuer ce risque.

Autres risques accessoires

➤ **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion de cet OPC susceptible d'investir en titres spéculatifs, ce qui peut accroître le risque de crédit.

Les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent également entraîner un risque de crédit si la contrepartie de ces opérations fait défaut et que l'émetteur des garanties reçues déclare un défaut sur les titres de créances reçues à titre de garantie.

➤ **Risque de taux**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance pourra baisser, et par conséquent faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une augmentation de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

➤ **Risque de contrepartie**

La société de gestion pouvant utiliser des instruments financiers à terme, de gré à gré, mettre en œuvre des échanges de collatéral, et l'OPCVM pouvant avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles. Cela pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

➤ **Risques associés aux opérations de financement sur titres et à la gestion des garanties financières**

L'utilisation des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres peut augmenter ou baisser la valeur liquidative de l'OPCVM. Les risques associés à ces opérations et à la gestion des garanties financières sont :

- Le risque de crédit : les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent entraîner un risque de crédit si la contrepartie de ces opérations fait défaut et que l'émetteur des garanties reçues déclare un défaut sur les titres de créances reçues à titre de garantie.
- Le risque de contrepartie tel que défini ci-dessus.
- Le risque juridique en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci.
- Le risque lié à la réutilisation des espèces reçues en garantie : la valeur liquidative du FCP peut évoluer en fonction de la fluctuation de la valeur des titres acquis par l'investissement des espèces reçues en garantie.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille sera exposé au minimum à 60% et à 110% au maximum en actions des pays de l'Union Européenne.

En outre, le FCP étant éligible au PEA, il sera investi à tout moment au moins à 75% dans des actions des pays de l'Union Européenne répondant à cette réglementation.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relèveront de tous types de taille de sociétés avec une prépondérance des moyennes et grandes capitalisations, soit à partir de 500 Millions d'euros. L'exposition aux petites capitalisations (inférieure à 500 millions d'euros) sera limitée à 20% du fonds. Ils seront admis à la négociation sur les marchés des pays de l'Union Européenne et seront libellés en euro, les autres devises ne représenteront pas plus de 50% de l'actif net.

Titres de créance et instruments du marché monétaire

L'utilisation de ces instruments a pour unique but de rémunérer les liquidités présentes dans le fonds.

Le FCP pourra être investi jusqu'à 10% de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire (obligations à taux fixe, en obligations à taux variable, en obligations indexées sur l'inflation, en titres de créance négociables, en BMTN, en EMTN non structurés, titres subordonnés...) dont la durée de vie restant à courir lors de l'acquisition pourra être supérieure à six mois.

Les émetteurs sélectionnés relèveront des pays de l'Union Européenne. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé.

Ils pourront relever de toutes les notations. Les titres détenus seront libellés en euro ou en autres devises de pays de l'Espace Économique Européen.

Dans le cas où la société de gestion investirait sur des titres de créance ou des obligations en direct, elle procéderait à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission en sus de s'appuyer sur la recherche et les notations de crédit émises par les agences de notation. Les titres de créance seront négociés sur un marché réglementé ou organisé.

L'OPCVM pourra avoir recours aux « trackers », OPC indiciels cotés.

Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de son actif net en parts ou actions :

- ☒ OPCVM de droit français
- ☒ OPCVM de droit européens
- ☐ Fonds de fonds
- ☒ FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
- ☐ FIA (Fonds d'investissement Alternatifs) de droit étrangers

Le fonds pourra également détenir des OPC gérés par la société de gestion.
Ces OPC seront utilisés notamment pour gérer la trésorerie du FCP ou pour bénéficier d'une stratégie d'investissement correspondant à l'objectif de gestion du Fonds.

➤ **Les instruments dérivés**

Le fonds pourra intervenir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention

- ☒ réglementés
- ☒ organisés
- ☒ de gré à gré

Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- ☒ action
- ☒ taux
- ☒ change
- ☐ crédit

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- ☒ couverture
- ☒ exposition
- ☐ arbitrage
- ☐ autre nature

Nature des instruments utilisés

- ☒ futures
- ☒ options
- ☐ swaps
- ☒ change à terme
- ☐ dérivés de crédit
- ☐ autre nature

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

- ☒ couverture
- ☒ exposition
- ☐ arbitrage
- ☐ autres

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :

- d'exposer le portefeuille aux marchés actions et/ou de taux et/ou de devises,
- de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises en cas de fluctuations subites des marchés.

Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. Ils seront traités avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion.

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions ainsi que des droits et

des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Ces opérations sont réalisées dans le but de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux marchés des actions, des taux et des devises.

➤ **Liquidités**

L'OPCVM pourra détenir des liquidités à titre accessoire, notamment, pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs. Le prêt d'espèces est prohibé.

➤ **Les dépôts**

L'OPCVM pourra avoir recours à des dépôts dans la gestion de l'allocation d'actif du Fonds, en complément des produits de taux d'intérêt en vue d'assurer la gestion de la trésorerie de l'OPCVM dans la limite de 20% de l'actif net. Il pourra employer jusqu'à 20% de son actif dans des dépôts placés auprès d'un même établissement de crédit.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

• Nature des opérations

- ☐ Prises et mises en pension par référence au Code monétaire et financier
- ☒ Prêts et emprunts de titres par référence au Code monétaire et financier

• Nature des interventions

- ☒ Gestion de la trésorerie de l'OPCVM
- ☒ Optimisation des revenus de l'OPCVM

• Types d'actifs pouvant faire l'objet de telles opérations

- ☒ Obligations
- ☒ Actions
- ☒ Titres de créance négociables
- ☒ Instruments du marché monétaire

• Niveau d'utilisation maximale autorisé : 15% de l'actif net

• Effets de levier éventuels : Néant.

• Des informations complémentaires sur les conditions de rémunération des cessions et acquisitions temporaires de titres figurent à la rubrique « Frais et commissions ».

• Le choix des contreparties s'opère de façon rigoureuse parmi les intermédiaires réputés de la place sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs. Les principaux critères de sélection portent sur leur solidité financière, leur expertise sur les types d'opérations envisagées, les clauses contractuelles générales et les clauses spécifiques portant sur les techniques d'atténuation du risque de contrepartie.

CHANGEMENTS INTERVENUS

Néant.

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2018.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégialement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2018, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous :

Effectif total sur l'année 2018 : 11, dont 7 preneurs de risque.

Rémunération brute totale versée au titre de l'année 2018 : 867 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 689 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 177 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 694 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 172 milliers d'euros de rémunérations variables versées à 9 bénéficiaires.

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com.

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de l'actif net.

CRITÈRES ESG

Compte tenu de la nature des stratégies d'investissements mises en œuvre par la société de gestion, à savoir la sélection de gérant dans le cadre de la multi gestion, le choix des sous-jacents utilisés n'est pas dicté ni contraint par la prise en compte de critères ESG.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

L'OPCVM a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant: la capitalisation.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

RÈGLEMENT SFTR

Au cours de l'exercice, le Fonds maître s'est conformé aux règles telles que définies dans le règlement SFTR pour le ré emploi des sommes reçues en collatéral des opérations de cessions temporaires.

RESPECT DES EXIGENCES D'INVESTISSEMENT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 91 QUATER L DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS ANNEXE 2 RELATIVE AU PEA

Au cours de l'exercice comptable, la société de gestion confirme le respect du taux minimum de 75% d'investissement de l'actif du Fonds en titres ou droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code Monétaire et Financier.

Rapport d'activité de l'OPCVM maître

« MYRIA CONCEPT ACTIONS

EUROPE »

LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM.

JANVIER 2018 - DECEMBRE 2018

JANVIER 2018

En ce début d'année 2018, nous assistons à une détente spectaculaire de l'ambiance entre les deux Corée, alors que nous avons terminé 2017 avec des invectives quotidiennes entre Donald Trump et Kim Jung-un. Du côté du Brésil, la condamnation pour corruption de l'ancien président Lula à une peine de prison d'une durée de 12 ans rend probable son éviction de la course à la Présidence cette année. Sur le vieux continent, l'accouchement d'une coalition en Allemagne a été faite dans la douleur, et on peut d'ores et déjà parier qu'il sera moins facile pour Angela Merkel de gouverner pour la quatrième fois l'Allemagne. Sur le front macroéconomique, les statistiques publiées en Europe démontrent que la reprise est bien là, notamment en l'Allemagne qui affiche une progression de son PIB de 2,2% et un excédent budgétaire record de 1,2%, ou en France où la croissance annuelle sur 2017 est ressortie à 1.9%. En conséquence de cet environnement économique très favorable, les taux commencent enfin à redevenir positifs, le pétrole se renchérit de manière raisonnable et les marchés d'actions ont débuté l'année sous les meilleurs auspices, partout dans le monde.

FÉVRIER 2018

Après un début d'année euphorique sur les marchés mondiaux des actifs risqué, le mois de février est marqué par un remarquable retour de la volatilité. L'indice de "la peur", le VIX est ainsi passé de 11 à plus de 50, en séance, en seulement 5 jours. Bien que les données macroéconomiques restent de bonne facture et que les publications des résultats des entreprises sont supérieures aux attentes, les indices boursiers terminent le mois en territoire négatif. Le fait déclencheur de cette résurgence de l'aversion aux risques est le chiffre sur l'évolution mensuelle des salaires aux États-Unis qui témoigne d'une accélération du revenu horaire moyen. Cette bonne santé du marché du travail fait craindre aux investisseurs un changement de stratégie de la FED, la poussant à accélérer le resserrement monétaire en vue de contenir les poussées Inflationnistes. Ces craintes se sont accentuées après les déclarations en fin du mois de Jérôme Powel, nouveau Président de la banque centrale américaine, qui juge que les risques inflationnistes sont désormais plus visibles. Sur le plan politique et géopolitique, le mois est surtout marqué par l'incertitude grandissante autour des résultats des élections parlementaires à venir en Italie. De son côté, fidèle à sa méthode transgressive, Donald Trump ravive les craintes protectionnistes par des déclarations sur ses intentions d'augmenter sensiblement certains tarifs douaniers aux États-Unis.

MARS 2018

Mars a tout d'abord été le théâtre d'un affrontement entre les États-Unis et le reste du monde sur fond de guerre commerciale larvée. En effet, le Président Trump a décidé d'imposer des droits de douane à hauteur de 25% sur les importations d'acier et de 10% sur l'aluminium, conséquences des mesures protectionnistes qu'il avait évoquées pendant la campagne de 2016 et afin de tenter de réduire le déficit commercial abyssal des États-Unis qui s'élève chaque année à environ 500 milliards de dollars. Dans l'œil du cyclone se trouvent la Chine, qui représente 70% de ce déficit, mais également l'Union Européenne (29%) et le Mexique (12%) ce qui explique que les deux premiers ont immédiatement réagi aux menaces américaines en annonçant à leur tour des mesures de rétorsion au minimum. Comme si cette remise en cause de l'OMC ne suffisait pas, un faisceau convergent d'informations

diverses ont fait dévisser les valeurs technologiques américaines : Facebook et l'utilisation de données personnelles de 50 millions d'utilisateurs par Cambridge Analytica, Tesla et l'accident de voiture mortel suite à l'activation du pilote automatique d'une Model X ou les tweets anti-optimisation fiscale de Donald Trump au sujet d'Amazon. Ainsi, ces actualités ont partiellement éclipsé la première réunion de la Réserve fédérale américaine de l'ère Powell qui s'est soldée par une remontée des taux de 0.25%.

AVRIL 2018

Le mois d'avril a vu les marchés d'actions occidentaux fortement rebondir après leur lourde chute des mois précédents, notamment en Europe, où le CAC 40 s'adjuge plus de 7%, et au Japon. Cette remontée spectaculairement rapide des indices est le fruit d'une conjonction de facteurs très favorables : des chiffres économiques aux USA très robustes, avec un PIB trimestriel supérieur aux attentes et une inflation salariale et des prix contenus, un discours extrêmement accommodant de la part de la BCE qui a permis d'effacer la progression de l'euro face au dollar sur 2018, et des risques géopolitiques relativement contenus, comme le prouve la rencontre historique des dirigeants des deux Corée, ou les attermoissements de l'administration Trump sur l'introduction de droits de douane. Concomitamment, le retour d'un taux à 10 ans américain au niveau de 3% a été interprété dans ce contexte comme une très bonne nouvelle par le marché et dû bien plus à une croissance américaine proche de son potentiel qu'à un dérapage de l'inflation. Seule ombre au tableau, la performance des marchés émergents en dollar, notamment en Chine et au Brésil, pénalisés par la normalisation des taux d'intérêts américains et par la hausse du billet vert.

MAI 2018

Comme prévu depuis le début de l'année, le résultat des élections font à nouveau la une de l'actualité avec le nouveau psychodrame européen qui fait rage en Italie. En effet, près de deux mois et demi après avoir voté, un accord de gouvernement avait été trouvé entre la Ligue et le Mouvement 5 étoiles. Mais c'était sans compter sur le Président de la République d'Italie, Sergio Mattarella, qui a décidé de ne pas accepter en tant que Ministre des Finances, l'euroscéptique Paolo Savona, comme le lui permet la constitution. Au final, la Coalition va bien gouverner l'Italie mais avec un économiste euro compatible à la tête du Ministère des Finances.

Outre-Atlantique, la guerre commerciale avec la Chine s'est soldée optiquement par une victoire des USA par KO, aidée il est vrai par son déficit commercial abyssal de 500 Mds \$ avec l'Empire du Milieu. Ainsi, la République populaire s'est engagée à rééquilibrer les échanges commerciaux de 200 Mds \$, comblant l'électorat républicain à quelques mois des élections de mi-mandat.

Enfin, les taux d'intérêts à 3% aux USA assurent le rapatriement des dollars et ainsi soutiennent massivement la devise américaine et constituent un excellent rempart contre la flambée de prix des importations.

JUIN 2018

Le mois de juin 2018 a été le théâtre de psychodrames comme seule la zone Euro peut en offrir. En effet, déjà lors du mois précédent, la constitution du nouveau gouvernement italien avait provoqué une montée en flèche de la prime de risque de l'État latin, prime qui se maintient à un très haut niveau. Par ailleurs, l'Europe a continué de se déchirer sur l'accueil des réfugiés, l'Italie, encore elle, menant une fronde sans précédent contre la passivité de Bruxelles. Ces dramatiques migrations ont d'ailleurs failli faire tomber la Chancelière allemande qui a été mise au pied du mur par son remuant allié et ministre de l'intérieur de la CSU. Ainsi, l'administration Trump a pu annoncer de nombreuses taxes à l'importation, sans être véritablement contrée par les 28, ni par la Chine d'ailleurs qui est extrêmement prudente sur le sujet. Enfin, les Banquiers centraux ont annoncé leur politique monétaire d'ici à la fin de l'année, ce qui a contribué à soutenir les marchés, qui font du surplace en moyenne sur le mois.

JUILLET 2018

Le mois de juillet a été marqué par la poursuite de la "Guerre du Commerce" menée par le Président américain à l'encontre de la plupart de ses partenaires. Ainsi, les marchés financiers ont continué d'évoluer entre craintes et soulagements, même s'il est vrai que le phénomène d'accoutumance et la difficulté de suivre les revirements américains, par exemple sur les constructeurs automobiles

européennes, limitent grandement la volatilité ressentie. A cet égard, la menace de M. Trump de taxer les 500 Mds \$ de biens importés de China n'a eu que peu d'impact sur les indices boursiers. En revanche, force est de constater que la devise chinoise joue parfaitement son rôle d'amortisseur puisque le Yuan a perdu plus de 8% sur les 6 derniers mois face au dollar.

Par ailleurs, les résultats annoncés par les sociétés européennes et américaines se sont à nouveau soldés par des variations boursières de grande ampleur. Ainsi, Facebook ou Twitter ont dévissé de plus de 20% et 30% par rapport à leur record enregistré également sur le mois, tandis que les résultats de Peugeot ont été salués par une envolée du cours du fleuron industriel de Clermont-Ferrand de plus de 20%.

Enfin, sur le front obligataire, les taux d'intérêts reviennent sur les niveaux de 0.5% en Allemagne, et tout proche des 3% aux USA.

AOÛT 2018

L'indécision domine sur les marchés financiers qui restent focalisés sur les tensions commerciales entre les États-Unis et leurs principaux partenaires commerciaux. Quand bien même les actions concrètes (mise en place de barrière douanières, etc.) restent symboliques, on assiste à une divergence économique et financière entre les États-Unis et le reste du monde. Alors que le point haut de la croissance semblent avoir été touché l'année dernière dans les principales économies développées (Zone euro, Japon, Royaume-Uni), la croissance américaine a fortement accéléré au deuxième trimestre 2018 pour atteindre son plus haut niveau depuis 2014 (4.2% en rythme annualisé). Cette divergence, largement expliquée par la réforme fiscale du président Trump, s'est reflétée dans les performances des marchés actions. Ainsi, les actions américaines sont en fortes hausses sur le mois (+4,0%) tandis que les actions de la zone euro et des pays émergents sont en baisses de -3.7% et -2,0%, respectivement. Si les tensions commerciales actuelles ne remettent pas en cause la force du cycle économique mondial, avec des sous-jacents solides (marchés de l'emploi, investissements, politiques monétaires accommodantes), les inquiétudes sur les économies émergentes sont réelles. Ainsi, les pays les plus endettés en dollar (Argentine, Afrique du Sud, Inde, Brésil...) ont souffert des perspectives de resserrement monétaire aux États-Unis ont vu leurs devises fortement chuter au cours du mois. Les taux des emprunts d'États ont bénéficié de cet environnement moins favorable. Le taux 10 ans allemand est passé de 0.44% à 0.33% et son équivalent américain de 2.96% à 2.86%.

SEPTEMBRE 2018

Le mois de septembre a une nouvelle fois connu les affres de la Guerre du Commerce avec des déclarations tonitruantes du Président américain, visant explicitement la Chine, suivies de la mise en place de droits de douane de 10% sur plus de 200 milliards d'importations. Et au final, un soulagement relatif des marchés financiers, rassurés de pouvoir commencer à quantifier l'impact de ces barrières douanières sur l'économie mondiale. Ainsi, ces différents commerciaux, qui se sont traduits par une progression limitée des principaux marchés boursiers occidentaux, ont presque fait passer au second plan les violents mouvements de taux d'intérêt qui ont eu lieu au cours du mois. Aux USA, la nouvelle montée du taux directeur de la Réserve fédérale a mécaniquement poussé le taux à 10 ans au-delà du seuil des 3%, encouragé également par l'accès de fièvre du baril de pétrole qui prend 5% sur le mois. En Europe, également, on peut noter la forte hausse du taux allemand qui lui aussi pâtit des mêmes pressions inflationnistes, mais aussi, à un euro en proie à un accès de faiblesse depuis quelques mois. Enfin, le psychodrame sur le budget 2019 de l'Italie a engendré une volatilité très forte sur les obligations de la Péninsule qui ont vu leur prime de risque s'écarter très fortement par rapport à celles des pays cœur de la zone euro, après une accalmie début septembre.

OCTOBRE 2018

Le mois d'octobre 2018 a été marqué par un très net recul des marchés actions internationaux, embourbés dans le piège que pourrait constituer le protectionnisme de Donald Trump pour la croissance mondiale. Ainsi, l'ensemble des principaux indices ont dévissé de plus de 5% en devise locale, avec un choc très important sur le Nasdaq qui perd plus de 9%. Plus près de nous, en Europe, le bras de fer entamé par le gouvernement italien avec la Commission européenne a coûté très cher, puisque l'indice MIB 30 perd plus de 10 % sur le mois, sous l'effet notamment du recul des bancaires. A l'opposé, le

Brésil est porté par le triomphe électoral de Jair Bolsonaro, les actions regagnant plus de 10% en réel mais plus de 22% en euro. Néanmoins, les signaux de détente donnés par les Président américain et chinois ont permis aux places boursières de se reprendre en toute fin de mois, détente confirmée par les chiffres de croissance US au-dessus du consensus à 3.5% en rythme annuel. Enfin, Sur le front des taux d'intérêt, si le 10 ans américain est désormais solidement installé au-dessus des 3%, sous l'effet notamment de l'action de Réserve fédérale, le 10 ans allemand reste lui sous la barre symbolique des 0.50%, signe d'une fébrilité certaine. Enfin, sur le mois écoulé, l'euro a largement plongé face au dollar, en perdant plus de 2.5%.

NOVEMBRE 2018

Après un mois d'octobre déplorable, les marchés sont parvenus à se reprendre partout sauf sur le vieux continent. Malgré une légère réduction de l'estimation de la croissance mondiale par le Fonds Monétaire International, la fin du suspense sur le résultat des élections de mi-mandat aux États-Unis a été très bien accueillie par Wall Street. En effet, ces élections ont permis de clarifier les forces en présence et les marges de manœuvre restantes du Président Trump, qui a en outre bénéficié d'un discours extrêmement accommodant de la part de Jérôme Powell. CE dernier a en effet déclaré que les États-Unis n'était plus très loin de la neutralité en terme de taux d'intérêt, ce qui a rassuré les investisseurs sur le fait que la Banque centrale serait désormais plus conciliante. En revanche, les marchés européens ont continué de pâtir d'un Brexit interminable et d'une coalition italienne désireuse de s'extraire, au moins en surface, des règles communes aux pays de l'Union. Ainsi, ces derniers ont continué de baisser lors du mois, avec une amplification du phénomène sur les petites et moyennes capitalisations, notamment en France, où la paralysie des samedis avant Noël par les gilets jaunes aura des conséquences néfastes tant sur le plan économique que politique.

DECEMBRE 2018

Le mois de décembre 2018 a été le théâtre d'une capitulation de l'ensemble des marchés d'actifs risqués, à commencer, une fois n'est pas coutume, par les marchés américains, qui ont perdu plus de 9% en dollar. De plus, le marché du crédit à haut rendement, qui avait tenu jusqu'à la fin du mois d'octobre, a amplifié sa baisse pour afficher des primes de risques aussi élevées que celles qui prévalaient au début de l'année 2016. Cette nervosité est toujours le fruit de l'incapacité sino-américaine à s'entendre sur de nouvelles règles commerciales, mais aussi à l'impossibilité pour la Première Ministre britannique, Mme May, de soumettre au vote des parlementaires le projet d'accord sur le Brexit. En conséquence, les risques sur la croissance mondiale ont été continuellement revus à la hausse au cours du mois, et ce ne sont pas les déclarations de Jérôme Powell qui ont pu alléger l'ambiance extrêmement lourde. En effet, la crainte des investisseurs d'une erreur de politique monétaire de la part de la Réserve fédérale américaine, soupçonnée à tort de vouloir accélérer le rythme de la normalisation de son taux directeur, a achevé de précipiter les marchés dans un marasme peu courant pour une fin d'année.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 31 décembre 2018, le fonds a réalisé une performance de -15,56% sur 12 mois, contre -9,87% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Rapport certifié du commissaire aux comptes



RSM Paris

26, rue Cambacérès

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

MYRIA CONCEPT ACTIONS EUROPE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **31 DECEMBRE 2018**

Aux porteurs de parts du FCP MYRIA CONCEPT ACTIONS EUROPE,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **MYRIA CONCEPT ACTIONS EUROPE** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 30 décembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et en comptes annuels adressés aux porteurs des parts.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 08 avril 2019

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Fabien CRÉGUT
Associé

BILAN ACTIF AU 31/12/2018 EN EUR

	31/12/2018	29/12/2017
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	57 967 390,93	80 474 385,34
Actions et valeurs assimilées	57 189 503,38	72 029 347,84
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	57 189 503,38	72 029 347,84
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	777 887,55	8 445 037,50
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	777 887,55	8 445 037,50
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	32 150,40	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	32 150,40	0,00
Comptes financiers	1 983 470,03	8 402 423,21
Liquidités	1 983 470,03	8 402 423,21
Total de l'actif	59 983 011,36	88 876 808,55

BILAN PASSIF AU 31/12/2018 EN EUR

	31/12/2018	29/12/2017
Capitaux propres		
Capital	58 117 772,44	85 235 310,55
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	871 362,07	1 989 597,40
Résultat de l'exercice (a, b)	887 642,52	-84 713,43
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	59 876 777,03	87 140 194,52
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	26 277,94	34 762,59
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	26 277,94	34 762,59
Comptes financiers	79 956,39	1 701 851,44
Concours bancaires courants	79 956,39	1 701 851,44
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	59 983 011,36	88 876 808,55

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2018 EN EUR

	31/12/2018	29/12/2017
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2018 EN EUR

	31/12/2018	29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 568,79	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 489 345,91	45 014,20
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	1 490 914,70	45 014,20
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	31 348,93	19 869,54
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	31 348,93	19 869,54
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	1 459 565,77	25 144,66
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	398 393,84	110 375,63
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 061 171,93	-85 230,97
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-173 529,41	517,54
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	887 642,52	-84 713,43

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 0,50% TTC sur la part C.

Frais de gestion variables

Une commission de surperformance sera prélevée par la société de gestion.

La commission de surperformance est basée sur la comparaison sur l'exercice entre la performance de la valeur liquidative de l'OPCVM et la performance de son indice de référence (MSCI Pan Euro TR).

En cas de surperformance de l'OPCVM, le partage de la partie de la performance de l'OPCVM supérieure à celle de l'indice de référence s'effectuera sur la base de l'actif net de l'exercice à hauteur de 15% pour la société de gestion et 85% pour les porteurs.

Cette partie variable est comptabilisée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. Elle fait l'objet d'une provision, ou le cas échéant d'une reprise de provision en cas de sous-performance de l'OPCVM plafonné à hauteur des dotations, calculée à chaque établissement de la valeur liquidative.

Ces frais sont directement imputés au compte de résultat de l'OPCVM.

La période de référence servant de base au calcul de la commission de surperformance, qui ne peut être inférieure à 12 mois, est l'exercice de l'OPCVM.

La commission de surperformance est prélevée annuellement à chaque fin d'exercice et le prélèvement interviendra le 31 décembre 2018.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts C
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2018 EN EUR

	31/12/2018	29/12/2017
Actif net en début d'exercice	87 140 194,52	86 716 620,85
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	5 283 942,09	5 344 625,30
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-20 482 233,96	-4 062 880,20
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 003 689,35	2 456 197,38
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 603 676,90	-53 583,67
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-869 038,22	-232 747,55
Différences de change	188 067,55	-224 357,97
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-14 845 339,33	-2 718 448,65
Différence d'estimation exercice N	-9 274 913,02	5 570 426,31
Différence d'estimation exercice N-1	-5 570 426,31	-8 288 874,96
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 061 171,93	-85 230,97
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	59 876 777,03	87 140 194,52

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 983 470,03	3,31
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 956,39	0,13
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 983 470,03	3,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	79 956,39	0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	CHF		GBP		DKK		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	5 123 364,53	8,56	1 941 040,57	3,24	1 072 861,70	1,79	941 880,81	1,57
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	46 113,43	0,08	77 710,70	0,13	113 323,03	0,19	142 728,57	0,24
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 956,39	0,13
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	31/12/2018
Créances	
Coupons et dividendes en espèces	32 150,40
Total des créances	32 150,40
Dettes	
Frais de gestion	26 148,63
Frais de gestion variable	129,31
Total des dettes	26 277,94

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	5 486,0218	5 283 942,09
Parts rachetées durant l'exercice	-21 563,6360	-20 482 233,96
Solde net des souscriptions/rachats	-16 077,6142	-15 198 291,87

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2018
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	398 286,07
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables	107,77
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9.AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2018
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2018
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2018
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			777 887,55
	FR0013300217	MYRIA RIVER 31 GLOBAL OPPORTUNITIES I	777 887,55
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	887 642,52	-84 713,43
Total	887 642,52	-84 713,43

	31/12/2018	29/12/2017
MYRIA CONCEPT ACTIONS EUROE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	887 642,52	-84 713,43
Total	887 642,52	-84 713,43

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	871 362,07	1 989 597,40
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	871 362,07	1 989 597,40

	31/12/2018	29/12/2017
MYRIA CONCEPT ACTIONS EUROE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	871 362,07	1 989 597,40
Total	871 362,07	1 989 597,40

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2016	29/09/2017	29/12/2017	31/12/2018
Actif net Global en EUR	44 965 446,48	86 716 620,85	87 140 194,52	59 876 777,03
Actif net en EUR	44 965 446,48	86 716 620,85	87 140 194,52	59 876 777,03
Nombre de titres	51 789,5329	85 110,0073	86 315,0073	70 237,3931
Valeur liquidative unitaire en EUR	868,23	1 018,87	1 009,56	852,49
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-115,53	61,72	23,05	12,40
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	14,65	11,10	-0,98	12,63

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	2 500	456 000,00	0,76
BEIERSDORF NOM	EUR	13 000	1 185 080,00	1,98
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	50 000	1 195 500,00	2,00
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	80 757	1 196 818,74	2,00
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	10 277	980 425,80	1,64
KION GROUP AG	EUR	10 000	443 300,00	0,74
SAP SE	EUR	10 700	930 151,00	1,55
TOTAL ALLEMAGNE			6 387 275,54	10,67
BELGIQUE				
ECONOCOM GROUP	EUR	170 000	494 700,00	0,83
TOTAL BELGIQUE			494 700,00	0,83
DANEMARK				
ISS AS	DKK	44 000	1 072 861,70	1,79
TOTAL DANEMARK			1 072 861,70	1,79
FRANCE				
ALD SA	EUR	48 000	499 200,00	0,83
ALSTOM	EUR	18 344	646 992,88	1,08
ALTEN	EUR	5 232	380 366,40	0,64
AMUNDI	EUR	19 000	877 040,00	1,46
ATOS	EUR	7 464	533 526,72	0,89
BIGBEN INTERACTIVE	EUR	47 000	376 470,00	0,63
BNP PARIBAS	EUR	22 500	888 187,50	1,48
BUREAU VERITAS	EUR	46 000	818 570,00	1,37
CARREFOUR	EUR	85 229	1 270 764,39	2,12
CHARGEURS INTERNATIONAL	EUR	100 945	1 695 876,00	2,84
CREDIT AGRICOLE	EUR	105 000	990 150,00	1,65
DANONE	EUR	15 000	922 650,00	1,54
DASSAULT AVIATION	EUR	500	605 000,00	1,01
ELIOR GROUP SCA	EUR	50 000	653 000,00	1,09
ESSILORLUXOTTICA	EUR	13 500	1 491 075,00	2,49
FONCIERE FINANCIERE PARTICIP.	EUR	7 000	561 400,00	0,94
ILIAD	EUR	23 200	2 845 480,00	4,76
IMERYS EX IMETAL	EUR	12 000	503 760,00	0,84
INGENICO	EUR	6 857	339 695,78	0,57
LNA Sante SA	EUR	21 789	948 910,95	1,58
MEDIAWAN ACT.ORD	EUR	115 000	1 265 000,00	2,11

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	13 000	1 127 100,00	1,88
PARROT	EUR	23 000	73 485,00	0,12
PHARMAGEST INTERACTIVE	EUR	5 000	255 500,00	0,43
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	4 713	236 027,04	0,39
ROBERTET	EUR	1 100	578 600,00	0,97
SAINT-GOBAIN	EUR	23 022	671 436,63	1,12
SANOFI	EUR	36 250	2 742 675,00	4,59
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	13 300	1 190 350,00	1,99
SOMFY	EUR	10 923	688 149,00	1,15
SOPRA STERIA	EUR	5 500	443 575,00	0,74
SPIE SA	EUR	51 000	591 090,00	0,99
SR TELEPERFORMANCE	EUR	4 782	667 567,20	1,11
TARKETT - W/I	EUR	25 000	438 000,00	0,73
THALES	EUR	11 300	1 152 600,00	1,92
TIKEHAU CAPITAL	EUR	21 000	412 650,00	0,69
TOTAL	EUR	49 785	2 299 071,30	3,85
TOTAL	EUR	450	20 781,00	0,03
TOTAL RTS	EUR	50 235	0,00	0,00
VINCI (EX SGE)	EUR	16 500	1 188 330,00	1,98
VIVENDI	EUR	60 000	1 276 800,00	2,13
WENDEL	EUR	9 500	994 650,00	1,66
TOTAL FRANCE			36 161 552,79	60,39
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	100 000	504 400,00	0,84
LEONARDO SPA	EUR	50 000	383 900,00	0,64
TOTAL ITALIE			888 300,00	1,48
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	9 000	1 234 440,00	2,06
EURONEXT NV - W/I	EUR	13 000	653 900,00	1,09
SBM OFFSHORE	EUR	25 000	323 125,00	0,54
UNILEVER	EUR	34 782	1 649 362,44	2,76
TOTAL PAYS-BAS			3 860 827,44	6,45
PORTUGAL				
NOS	EUR	60 000	317 700,00	0,53
TOTAL PORTUGAL			317 700,00	0,53
ROYAUME UNI				
RECKITT BENCKISER PLC	GBP	18 500	1 238 537,68	2,07
SERCO GROUP	GBP	660 000	702 502,89	1,17
TOTAL ROYAUME UNI			1 941 040,57	3,24

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUEDE				
LOOMIS S.B	SEK	33 500	941 880,81	1,57
TOTAL SUEDE			941 880,81	1,57
SUISSE				
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	18 700	1 045 401,91	1,75
NESTLE NOM.	CHF	38 106	2 698 344,45	4,51
NOVARTIS AG NOMINATIF	CHF	18 500	1 379 618,17	2,30
TOTAL SUISSE			5 123 364,53	8,56
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			57 189 503,38	95,51
TOTAL Actions et valeurs assimilées			57 189 503,38	95,51
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
MYRIA RIVER 31 GLOBAL OPPORTUNITIES I	EUR	1 045	777 887,55	1,30
TOTAL FRANCE			777 887,55	1,30
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			777 887,55	1,30
TOTAL Organismes de placement collectif			777 887,55	1,30
Créances			32 150,40	0,05
Dettes			-26 277,94	-0,04
Comptes financiers			1 903 513,64	3,18
Actif net			59 876 777,03	100,00

MYRIA CONCEPT ACTIONS EUROPE	EUR	70 237,3931	852,49
-------------------------------------	------------	--------------------	---------------